Article

Réception de demande d'agrément de vanille ouverte, campagne 2024-2025

16 juillet 2024

L'ouverture de la réception de demande d'agrément de vanille pour la campagne 2024-2025 est du 16 juillet au 31 juillet.

Les dossiers seront transmis uniquement par voie électronique : agrementvanille2025@gmail.com

Pour plus de détail, vous pouvez consulter ici :

- L'avis officiel
- La liste des documents requis (Annexe 1)
- Les conditions de dépôt de dossier (Annexe 2)

Télécharger le PDF

Télécharger l’article